

## À la une

## Le règlement sur l'IA : entre report et réorientation

note par Suzanne LEQUETTE

Deux ans après l'adoption du règlement européen sur l'IA, la proposition de règlement Omnibus du 19 novembre 2025 vise à en simplifier l'application, tout en reportant certaines échéances et en privilégiant l'innovation à la protection des droits fondamentaux.



© BlackLion\_AdobeStock

## Actualité

## Justice criminelle : le garde des Sceaux renonce au plaider-coupable

focus

## Technique

## La négociation préélectorale

étude par Steven RIOCHE

## Retour sur

## Visio-comparution des avocats en matière civile : premiers retours des tribunaux pilotes

par Miren LARTIGUE

## Jurisprudence

## Affaire Evaëlle : questions et réponses sur le harcèlement moral en général et le harcèlement scolaire en particulier

note par Cyrille DUVERT  
sous CA Versailles, 7<sup>e</sup> ch., 13 avr. 2026

## Gazette Spécialisée

## DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Claudine BERNFELD

Avocate au barreau de Paris, cabinet Bernfeld Ojalvo Associés

## • Frédéric BIBAL

Avocat au barreau de Paris, cabinet Bibal

AVEC LA PARTICIPATION DE

Anne BACHELLERIE, William BODILIS, Charlotte BOONE, Aurélie COVIAUX, Chloé DAVID, Marie-Claire GRAS, Benoît GUILLON, Cyril IRRMANN, Noémie KLEIN, Jean-Baptiste MAHIEU, Julie MAVIEL, Olivier MERLIN, Lucile PRIOU-ALIBERT, Jean-Baptiste PRÉVOST, Anaïs RENELIER, Laura SANTORO, Clémentine VINCENS et Merwa ZEGHDANE





# On reconnaît ceux qui profitent de l'essai gratuit **Consult'IA** ✨

Offre exceptionnelle jusqu'au 30 juin

**Testez en autonomie  
le 1<sup>er</sup> moteur de  
réponse qui raisonne  
comme un juriste.**

Notre IA juridique sans équivalent vous libère des recherches fastidieuses, pour vous faire gagner un temps précieux.

**Ses réponses fiables, précises et structurées comme de véritables consultations juridiques s'appuient sur la richesse documentaire de La Base Lextenso+ IA, les codes et la jurisprudence.** Un précieux allié pour aller plus vite et plus loin dans vos réflexions, en toute confiance.

La Base **Lextenso+** IA **Rendez-vous sur [labaselextenso.fr](https://labaselextenso.fr)**



## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

### Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

### Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

### Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2026

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuilleteable numérique : 274,65 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuilleteable numérique : 269 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement,

sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins

d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément

à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL491v0 ■ Justice criminelle : le garde des Sceaux renonce au plaider-coupable 3
- GPL491r9 ■ Affaire Lyhanna : la justice sommée de rendre des comptes 5
- GPL490z7 ■ Discriminations dans la profession d'avocat : une situation alarmante 6
- GPL491q7 ■ « L'adhésion à l'AFJE doit devenir un réflexe naturel pour les directions juridiques »  
entretien avec Nathalie DUBOIS 9

## Technique

- GPL491b7 ■ La négociation préélectorale  
étude par Steven RIOCHE 11

## Retour sur

- GPL491p0 - Visio-comparution des avocats en matière civile : premiers retours des tribunaux pilotes  
par Miren LARTIGUE 13

## Doctrine

- GPL491r2 ■ Le règlement sur l'IA : entre report et réorientation  
note par Suzanne LEQUETTE sous PE et Cons. UE, 9 nov 2025, COM(2025) 836 final 15
- GPL491r1 ■ L'avis médical en droit du travail  
étude par Thibault LAHALLE 18

## Jurisprudence

- GPL491t0 ■ Affaire Evaëlle : questions et réponses sur le harcèlement moral en général et le harcèlement scolaire en particulier  
note par Cyrille DUVERT sous CA Versailles, 7<sup>e</sup> ch., 13 avr. 2026 22
- GPL491e9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 25
- GPL490i2 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 30
- GPL491a6 ■ Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie de la profession d'avocat  
sous la direction de Jean VILLACÈQUE  
avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Jean-Luc GAINETON, Daniel LANDRY  
et Bertrand DE BELVAL en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lex.so/GPL491a6>



## Gazette Spécialisée

### DROIT DU DOMMAGE CORPOREL

33

Sous la responsabilité scientifique de  
Claudine BERNFELD et Frédéric BIBAL